

De : Christian MAGERUS [mailto:magerus.christian@gmail.com]
Envoyé : vendredi 16 mars 2018 13:42
Objet : Boulevard Machtens

Madame la Bourgmestre,

Je me permets de vous poser deux questions écrites à propos du Boulevard Machtens:

- 1) Travaux, difficultés et absences (?) de parking;
- 2) Quid des questions posées par les habitants à propos des travaux et de ses conséquences ?

1) Les trottoirs sont attendus depuis longtemps au Bd Machtens à l'instar d'autres rues d'ailleurs, où la situation reste très pénible, exemple à la rue Osseghem où rien n'est prévu pour améliorer la situation.

Par la présente question, je tiens à mettre surtout en évidence le boulevard Machtens et à relever les questions posées par les habitants.

Pour ce qui concerne le Boulevard Machtens, les habitants de s'interroger:

- les places réservées au stationnement sont effectivement réduites du fait des élargissements de trottoirs, des oreilles de trottoirs et autres aménagements. Où convient-il d'aller plus particulièrement pendant les travaux? D'aucuns disent: à Anderlecht et risquer de se faire verbaliser?

- pendant la rénovation, quelles sont les possibilités de se parquer ailleurs quand on interdira de sortir ou de rentrer de son immeuble;

- rien ne serait-il prévu pour les personnes à mobilité réduite qui vont, malheureusement, être amenées à se parquer très loin du lieu de leur domicile?

2) - le toute boîte distribué au boulevard Machtens invitait la population à prendre contact pour tout renseignement avec le service du développement urbain et là aussi de vous demander pourquoi les gens concernés n'obtiennent pas de réponse à leurs demandes?

- un appel sans réponse, ça pourrait arriver, mais pourquoi, d'aucuns ne réceptionnent aucune réponse même après plusieurs appels! Que se passe-t'il? Vous en conviendrez que c'est assez interpellant voir inadmissible !

Je vous remercie d'avance pour votre attention au présent courriel.

Comme des riverains me font part de leur mécontentement en ne parvenant pas à joindre l'Administration communale, dès réception de vos réponses, croyez bien que je ne manquerai pas d'informer mes interlocuteurs de la teneur de vos réponses.

Veillez recevoir Madame la Bourgmestre l'assurance de mes sentiments distingués.

Christian Magérus



20, rue du Comte de Flandre
20, Graaf van Vlaanderenstraat
Bruxelles - 1080 - Brussel
Tél: 02/412.37.51
E-mail :
molenbeek@molenbeek.irisnet.be
www.molenbeek.be
Service/Dienst : SECRETARIAT
Réf/Ref : 8701
Annexes/Bijlagen :

Monsieur Christian MAGERUS
Conseiller communal
Rue Alfred Dubois, 10/5
1080 Molenbeek-Saint-Jean

Molenbeek, le 6 avril 2018.

Objet: votre question écrite du 16 mars 2018 relative aux travaux Boulevard Edmond Machtens.

Monsieur le Conseiller communal,

Vous trouverez ci-dessous les éléments de réponse à votre question écrite du 16 mars 2018 relative aux travaux Boulevard Edmond Machtens.

Concernant la première question, nous avons demandé à l'entrepreneur (Eurovia) de réaliser des rampes provisoires en empièchement ou béton maigre afin que les habitants puissent accéder à leurs garages, et ce, pendant toute la période qui précède le pavage. En ce qui concerne la période qui suit le pavage, nous avons mis en place des plaques en bois (+/- 3cm rigide), afin que les riverains accèdent à leurs garages, bien que cela soit techniquement déconseillé. En effet, il est préférable de limiter au maximum les passages sur le béton durant le temps de séchage. Cette solution permet toutefois de garantir les accès.

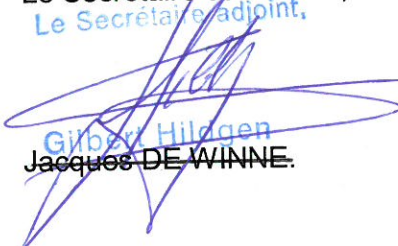
La Commune prévoit le réaménagement total de la rue Osseghem. Cependant, nous avons été informés par Vivaqua que, vu l'état des infrastructures, des travaux doivent être effectués préalablement à la rénovation de la voirie afin de renouveler le collecteur et les raccordements aux habitations. Dès lors, nous devons donc attendre la fin des travaux de Vivaqua pour procéder au réaménagement. L'intervention de Vivaqua est prévue pour fin 2018.

Par ailleurs, un marché stock permettant d'intervenir en urgence sur les voiries a été mis en place. Ce marché sera commandé dans le courant du mois de mai.

En ce qui concerne la deuxième question, de nombreux riverains nous ont demandé d'apporter une attention particulière à leurs problèmes, chose que nous avons faite via la réunion « riverains », organisée avant le chantier. De plus, un grand nombre de personnes nous ont contactés et nous avons donné suite à leur souhait. Il faut également savoir que les techniciens ne sont pas souvent au bureau, car le suivi de chantier impose d'être présent sur chantier, et nous avons actuellement près de 10 chantiers en cours. C'est pour cela que les riverains peuvent directement s'adresser au chef de chantier qui est en permanence sur chantier et qui est très réceptif aux demandes des riverains. Nous avons informé les riverains présents à la réunion de chantier de procéder de cette manière.

Veillez agréer, Monsieur le Conseiller communal, l'assurance de notre considération distinguée.

Par ordonnance,
~~Le Secrétaire communal,~~
Le Secrétaire adjoint,



Gilbert Hildgen
Jacques DE WINNE.

La Bourgmestre,



Françoise SCHEPMANS.